

# Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

SEPT / OCT / NOV 2021 N°62



DOSSIER

## LA RENTRÉE SCOLAIRE



ACTUALITÉS  
Sens unique à Clos Marchand

7



SOCIAL  
Soutien à la pratique sportive  
et culturelle

11



CULTURE  
RDV du numérique

18



## RESPECT DU VOISINAGE

### Entretien des jardins

De nombreux jardins sont agrémentés de haies ou d'arbres qui contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie. Les propriétaires se doivent d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies, **situés notamment en bordure des voies publiques et privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et que les branches ne soient pas au contact des câbles d'E.D.F et de France Télécom (2m de hauteur).

*Le défaut d'entretien ou de taille expose les propriétaires à une contravention de 5e classe (entre 1 500 et 3 000 euros).*

### Attention au bruit et à la fumée

Merci de tenir compte des horaires et des consignes suivants pour le respect et la tranquillité de chacun :

- Les travaux momentanés de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**
- Pour les bruits provenant de chaînes Hifi, de téléviseurs, d'appareils de radio, de hauts parleurs, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que ceux résultant de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés aux locaux d'habitation, il faut prendre toutes les précautions utiles pour éviter que le voisinage soit gêné.
- Pour les propriétaires de piscines, à partir de 22h, les plongées bruyantes et cris sont proscrits.
- Qui dit été, dit barbecues. Pour le bien-être de chacun, il est important que cette activité agréable se déroule dans le respect des voisins, mais également des règles de sécurité. Aussi, seul le charbon de bois ou les autres combustibles (copeaux, bois de vigne...) dédiés à cet effet doivent être utilisés afin que ces moments de détente en famille ou entre amis. Ne soient pas un facteur de gêne pour les voisins.

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES



- > **Marie RAMBAUD et Nicolas JAY**  
célébré le 19 juin
- > **Benjamin PRA et Yoan GAUTHIER**  
célébré le 19 juin
- > **Anais JUBERT et Nicolas LARTIGAU**  
célébré le 26 juin
- > **Léa BERNARD-GUELLE et Steven GUEFFIER**  
célébré le 26 juin
- > **Isabelle MESSINA et Cyrille LANNEZ**  
célébré le 2 juillet
- > **Perrine LAURENT et Achille BELLIN**  
célébré le 3 juillet
- > **Julien TAMBE et Marie-Charlotte CHEREAU**  
célébré le 3 juillet
- > **Sasha MOORE et Sophie STANKIEWICZ**  
célébré le 3 juillet
- > **Marie USAL et Damien MASSY**  
célébré le 10 juillet
- > **Mathieu DEGRANGE et Camille SECOND**  
célébré le 17 juillet
- > **Claire LEVY et Stéphane JOLY**  
célébré le 26 juillet
- > **Tiphaine RAPICAULT et Paul-Nicolas KAAS**  
célébré le 21 août
- > **Céline GAILHOT et Anthony BIONDI**  
célébré le 28 août
- > **David FAUQUE et Thi NGO**  
célébré le 16 septembre
- > **Johana GERBOLINO et Mickaël BULLE**  
célébré le 6 septembre
- > **Alexandre SIMON et Violaine RAFFRAY**  
célébré le 25 septembre

## HORAIRES MAIRIE

### Accueil de la mairie

TÉL. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (le mardi jusqu'à 19 h).

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)  
Fermeture le mercredi après-midi.

### Service « Cadre de vie » (urbanisme - services techniques)

TÉL. : 04 76 52 52 33

- > Lundi de 14 h à 17 h.
- > Mardi matin sur RDV.
- > Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.
- > Jeudi matin sur RDV.
- > Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

### Service « Enfance - Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

### Service petite enfance « Crêch'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

### Médiathèque de l'Orangerie

TÉL. : 04 76 52 92 76

[mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)  
[www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) (page « Saint-Ismier »).

- > Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et le jeudi matin pendant les petites vacances.
- > Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
- > Samedi de 10 h à 12 h 30.

## NUMÉROS D'URGENCE

### Gendarmerie de Saint-Ismier :

17 ou 04 76 52 15 45

### Police municipale :

04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

### Pharmacie de garde :

3237 (appel payant) - [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

### Sapeurs-pompiers : 18

### SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

### Centre antipoison de Lyon :

04 72 11 69 11

### Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

### Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

### Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

### Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34.

Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

## PERMANENCES

### Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent les premiers et derniers mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

### Assistante sociale du département

À Bernin sur RDV au 04 56 58 16 91.

### Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées

Elle est dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une place en maison de retraite...

Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.

### Emmanuelle RIVOIRE, consultante en gérontologie

reçoit de 10 h à 12 h en mairie de Saint-Ismier, sur RDV au 04 76 52 52 25.

### Permanence «environnement»

TÉL. : 04 76 52 52 25

[accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr)

> 1er mardi de chaque mois à l'accueil de la mairie de 17h à 19h

## SERVICES

### Déchetterie

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.  
Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).  
+ d'infos : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Jours de collecte

> Ordures ménagères le Lundi.  
> Recyclables « Je trie » le mardi.  
Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

### Objets trouvés

Informations sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».



RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

Consulter les infos sur : [www.facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier) (il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS  
[WWW.SAINT-ISMIER.FR](http://WWW.SAINT-ISMIER.FR)

Flashez sur moi!







SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2021

N°62

 INSTANTS VOLÉS P.04 > P.06

ACTUALITÉS P.07

Sens unique Espace Clos Marchand

CADRE DE VIE P.08

PORTRAIT P.09

Suzanne Krakowiak

SOCIAL P.10 > P.11

DOSSIER P.12 > 15

La rentrée scolaire 2021-2022

TRIBUNES POLITIQUES P.16

INTERCOMMUNALITÉ P.17

CULTURE P.18 > P.21

ASSOCIATIONS P.22

VIE QUOTIDIENNE P.23

AGENDA P.24



## DES RACINES ET UN HORIZON

« A l'heure où sonne la cloche de la rentrée, il est bon de se souvenir de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui stipule : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Il est cependant nécessaire de ne pas ignorer que selon leurs origines géographiques, socio-culturelles ou religieuses, si ils naissent « égaux en droit », ils ne demeurent pas forcément égaux entre eux... Et ne jouissent pas toujours des mêmes chances d'éveil, d'apprentissage ou d'affirmation de leur personnalité naissante.

Or, nous voulons croire que les premières années de la vie ne sont pas qu'une simple donnée biologique, mais qu'elles doivent pouvoir faire naître en nous un art très personnel d'être, de dire et de faire que nul ne doit se laisser voler. **Ce sont ces premières années de la vie qui installent la confiance en soi et permettent à chaque individu d'aller jusqu'à la limite de ses possibilités afin de pouvoir donner plus tard le meilleur de lui-même.**

Nombreux sont ceux qui depuis plus de trente ans, en France, déplorent la panne de l'ascenseur social pour des enfants victimes d'un cocktail d'inégalités rampantes et de mobilité empêchée.

C'est donc pour moi un choix politique que de tout mettre en œuvre, selon nos moyens, pour que nos crèches, le Local Jeunes, les trois groupes scolaires et l'ensemble de la communauté éducative de Saint-Ismier jouissent du maximum d'attention de la part des élus municipaux afin de pouvoir accompagner l'éveil des enfants et les instruire. Une attention soutenue est nécessaire pour que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, manuelle ou intellectuelle, non de naissance mais de mérite.

Il est indispensable que ces enfants puissent apprendre à être utiles à ceux avec qui ils partagent une vie commune car c'est un besoin humain fondamental qui instaure la dignité et donc la reconnaissance sociale.

Fort de ce choix politique revendiqué, je souhaite à tous les jeunes Ismériens une bonne rentrée et une belle année scolaire. Qu'elle sache leur révéler leurs racines et leur ouvrir de nouveaux horizons. »

HENRI BAILE  
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr) - [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) - Ce numéro a été imprimé à 3400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

# INSTANTS VOLÉS



ÉVEIL MUSICAL CHEZ LES BÉBÉS DE LA CRÈCHE.



SÉANCE LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE POUR L'UNITÉ DES MOYENS DE LA CRÈCHE.



LES GRANDS DE LA CRÈCHE EN SORTIE DE FIN D'ANNÉE AU CENTRE HIPPIQUE DES ALPES

**LA CRÈCHE A FÊTÉ  
SES 20 ANS  
DÉBUT JUILLET**  
EN COMPAGNIE DES PARENTS,  
DU PERSONNEL COMMUNAL  
ET DES ÉLUS.





## CINÉTOILES



DE LA MUSIQUE, DES ANIMATIONS, DE LA JOIE, DES RIRES, DES SOURIRES... AMBIANCE FESTIVE LORS DE CINÉTOILES

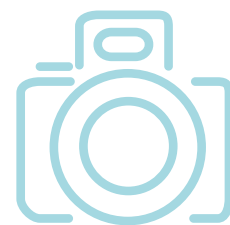


LES ADOLESCENTS DU SERVICE JEUNESSE ONT PARTAGÉ LEURS TALENTS ARTISTIQUES EN RÉALISANT DEUX MAGNIFIQUES FRESQUES : LOCAL JEUNES ET À L'ABRIS-BUS " LES MARÉCHAUX "

PENDANT L'ÉTÉ, UNE RICHE PROGRAMMATION A ÉTÉ PROPOSÉE AUX JEUNES AVEC NOTAMMENT DES SORTIES ET MINIS SÉJOURS







ISMÉRUSIEN DEPUIS PRÈS DE 30 ANS, MAURICE GUÉRIN A CÉLÉBRÉ SES 100 ANS ENTOURÉ DE SA FEMME ET DE MONSIEUR LE MAIRE.

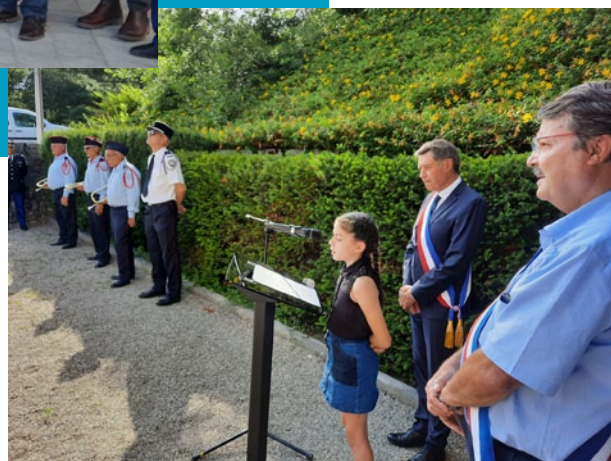
MADAME OCHIN, RÉSIDENTE DE L'EPHAD, ICI AVEC SA FILLE, A ÉGALEMENT FÊTÉ SES 100 ANS DÉBUT JUILLET.



A L'OCCASION, DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, CÉLÉBRÉE À SAINT-ISMIER, LES ÉLÈVES DU LYCÉE HORTICOLE, ACCOMPAGNÉS DE LEURS PROFESSEURS, ONT MIS EN LUMIÈRE SEPT RÉSISTANTS DU MAQUIS DU GRÉSIVAUDAN, HÉROS DE L'OMBRE.



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN, AVEC LA LECTURE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE, PAR JOSÉPHINE ÉLÈVE DE CM2 À L'ÉCOLE DU CLOS MARCHAND.





## TEST SENS UNIQUE ESPACE CLOS MARCHAND

**POUR DES ENFANTS  
EN SÉCURITÉ,  
NOUS SOMMES  
TOUS CONCERNÉS !**



*Afin de sécuriser les abords de l'école du Clos Marchand, un test de circulation à sens unique est mis en place en haut de l'avenue de la Dent de Crolles.*

Cette année, quelques accidents aux abords de l'école du Clos Marchand ont mis en cause la sécurité des enfants et nous ont poussés à réfléchir aux possibilités d'apaiser la circulation et de sécuriser les allés-venues des familles et des enfants.

La zone de rencontre Clos Marchand qui dessert l'école et la crèche municipale, est un espace restreint sur lequel cohabitent de plus en plus mal le double sens, les stationnements parallèles et perpendiculaires à la voie, ainsi que les vélos toujours plus nombreux. Afin de sécuriser les abords de l'école et de la crèche, la municipalité

a opté pour un test de circulation à sens unique sur la portion de l'avenue de la Dent de Crolles au sein de cette zone de rencontre.

Un comptage des véhicules a été réalisé en juin et a permis d'en déterminer le sens.

Aussi, depuis le lundi 23 août au 22 octobre 2021, le sens unique sera mis en place dans la direction de l'avenue de la Dent de Crolles, sur la portion de la zone de rencontre devant l'école.

A l'issue de cette phase expérimentale, la municipalité proposera un temps de concertation avec un sondage auprès des parents de l'école et de la crèche, et plus largement auprès des Ismériens afin d'envisager la pérennité et les modalités de ce sens unique.

Parce que la sécurité des familles et des enfants est l'affaire de tous, nous comptons sur votre compréhension à l'occasion de la mise en place de ce test.

## REVISION DU PLU : 5 CONSEILS DE QUARTIER POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE LA COMMUNE

Depuis fin décembre 2020, la commune de Saint-Ismier s'est engagée dans la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Chaque Ismérien pourra participer à la démarche pour construire, ensemble, l'avenir de notre commune.

Cette concertation citoyenne se déroulera autour de 5 conseils de quartier principalement dédiés au débat et échanges sur les grands objectifs du futur PLU. Un premier diagnostic sera produit à l'issue de ces temps de réflexions. Il permettra notamment d'esquisser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dont l'objectif est de définir les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme à retenir pour l'ensemble de la commune.

**Les conseils de quartier se tiendront dans la salle du Rozat (ou Saint Philibert), respectivement les samedis 11 septembre, 2, 9 et 23 octobre de 9h30 à 12h et le vendredi 17 septembre en fin de journée.**

Pour des questions d'ordres sanitaires et afin d'assurer de bonnes conditions de concertation, le nombre

de participants devra être comptabilisé.

C'est pourquoi un bulletin de pré-inscription vous sera joint à votre invitation postale et retourné à la mairie soit à l'accueil, soit par courrier à l'attention du service « Urbanisme ».

**Une carte collaborative sera également active sur Internet au lancement des conseils de quartier et accessible sur le site de la mairie, rubrique « révision PLU 2021 ». Cet outil vous permettra de renseigner tout élément que vous souhaiteriez voir conserver ou au contraire voir évoluer sur la commune grâce à la révision du PLU.**

**Pour rappel, il vous est possible de faire part, pendant toute la durée de la révision du PLU de vos avis et remarques à l'adresse suivante : [revisionplu@saint-ismier.fr](mailto:revisionplu@saint-ismier.fr) ou par courrier à M. le Maire – Le Clos Faure – 38330 Saint-Ismier**

Les comptes-rendus des conseils de quartier seront diffusés dans le bulletin municipal et mis à disposition sur le site internet de la commune dans la rubrique « Révision PLU ».

Une réunion publique de restitution du diagnostic et de présentation des orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues se tiendra d'ici la fin de l'année 2021.

### CALENDRIER DE LA RÉVISION DU PLU :

- FIN 2021 : PADD > identification des axes prioritaires d'aménagement et de développement du projet de territoire
- 1er SEMESTRE 2022 : Zonage et Règlement > traduction du projet, identification des zones d'urbanisation et des règles de construction
- 2ème SEMESTRE 2022 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- FIN 2022 : Arrêt du projet et bilan de la concertation (> enquête publique)
- HIVER 2023 / DEBUT 2024 : Approbation et mise en vigueur du nouveau PLU





JARDINAGE

## DES JARDINS PARTAGÉS AUX GRANDES VIGNES !



**C'**est un beau projet qui prend désormais vie dans le lotissement des Grandes Vignes : les habitants de cette résidence ont créé une association, « les jardins du ruisseau », et ont transformé la friche au pied de leur immeuble en un magnifique jardin partagé.

Potager, arbustes à petits fruits, espace de pique-nique, allées bien dessinées, tout a été pensé, imaginé, et réalisé par les membres dynamiques et volontaires de l'association.

Le bailleur social, Alpes Isère Habitat et la mairie de Saint-Ismier ont accompagné ce beau projet en apportant plants, cabane de jardin et outils, et en mettant en place une convention avec ce collectif dynamique.

*Un bel exemple à suivre !*



VOISINAGE



## PLUS PROCHES LES UNS DES AUTRES !

**L**e dispositif « voisins solidaires », mis en place lors du précédent mandat dans le cadre de « la participation citoyenne », grandit et triple en taille !

Initialement composé de 10 habitants de Saint-Ismier, il accueillera, dès septembre 23 nouveaux, voisins solidaires de tous âges qui ont répondu à l'appel de la municipalité, et seront des relais d'informations de la mairie pour accompagner les personnes âgées, isolées ou en difficulté dans leur quartier.

Fin septembre, une rencontre festive et une formation à l'écoute seront proposées, et permettront à tous les membres de faire connaissance et ainsi de démarrer l'année.

*Merci à tous ces volontaires !*





# Homage à SUZANNE KRAKOWIAK



**U**ne nouvelle fois notre commune est endeuillée par la disparition d'une figure locale dont nous avons tenu à établir un portrait et à retracer les actions marquantes pour Saint-Ismier, le Grésivaudan et même l'Isère.

**Suzanne, psychanalyste, arrivée avec son mari chercheur et leurs trois enfants à Saint-Ismier dans les années 1970, a contribué avec beaucoup de brio et de générosité à la vie associative locale.**

Tout d'abord, soucieuse de la difficulté qu'il y avait pour les jeunes du village et des communes voisines à bénéficier d'une formation musicale, elle s'est investie dès 1975 dans la création de l'AMZOV, Association Musicale de la Zone Verte, l'école de musique associative intercommunale du SIZOV qu'elle créera avec une équipe motivée et qu'elle présidera. On comprend, en consultant le compte-rendu de l'assemblée constitutive, que les enjeux étaient très bien cernés et le projet à la mesure des besoins. L'AMZOV est plus que jamais vivante en 2021. Quel héritage Suzanne laisse ainsi au bassin de vie !

Également soucieuse du fonctionnement démocratique des institutions, elle participe en 1983 à la création de l'AMI (Action Municipale Ismériusienne) et marque cette nouvelle association par sa compétence et sa bienveillance souriante. Plus tard, en 2008, retraitée, elle participe activement à la création de GPS (Groupe Progrès & Solidarité) qui prend la suite de l'AMI et elle en devient la première présidente. Dynamique, inventive et ambitieuse, Suzanne élargira, là encore, son action aux communes voisines.

Elle savait mettre l'accent sur des thèmes majeurs pour la collectivité et les citoyens : la solidarité, le logement social, l'éducation et les jeunes, le vieillissement de la population et l'accueil des personnes âgées, les transports et l'environnement, tous sujets encore d'actualité et dont se préoccupe l'équipe municipale actuelle.

*"Dynamique,  
inventive  
et  
ambitieuse".*

Témoins de son infatigable énergie et de son pouvoir de conviction, ces débats qu'elle organisait avec des intervenants d'envergure :

- « La réussite à l'école » en 2010, avec Philippe Meirieux, pédagogue de renom;
- « L'homme acteur et victime du changement climatique » en 2011, avec le savant glaciologue Claude Lorius;
- « La stimulation cérébrale » en 2012, avec Alim Louis Benabid, pionnier à Grenoble de cette technique.

Elle y ajoutait, avec des associations humanitaires qu'elle invitait à se présenter pour l'occasion, des « soirées conviviales et solidaires » où la musique venait donner une note festive.

Suzanne, très préoccupée de l'éducation des populations défavorisées, militait également au plus haut niveau de l'association désormais internationale « Aide et Action, l'éducation change le monde » qu'elle fera largement connaître et dont elle contribuera à fonder l'antenne iséroise qu'elle co-présidera jusqu'à la fin de sa vie.

Saint-Ismier ne peut que déplorer, à l'occasion de son décès, la perte d'une Ismériusienne enthousiaste, créative, efficace et d'un grand charisme.

*Tous nos remerciements à Roger Barlet qui a grandement contribué à la rédaction de ce portrait.*





SENIORS

## DES ATELIERS POUR BIEN VIEILLIR

« J'ai besoin de revoir le code de la route ! » :

*Vous avez passé votre permis il y a 40 ans ? 50 ans ? 60 ans ?*

Les personnes âgées sont responsables de moins d'accidents que la moyenne des conducteurs, mais des études montrent qu'à partir de 75 ans le risque d'accident par kilomètre parcouru augmente. Ces accidents se produisent généralement face à des situations « complexes » hors de l'environnement habituel de conduite : ronds-points, grands carrefours, entrées d'autoroute. Vous souhaitez donc rafraîchir vos connaissances pour continuer à conduire en toute sécurité ? Une piqûre de rappel ne peut en effet pas faire de mal ! Le C.C.A.S. de Saint-Ismier vous accompagne et vous propose trois dates au choix pour réactualiser vos acquis : **les mercredis 20 octobre, 10 et 17 novembre.**

« Je des problèmes de mémoire : Que faire ? » : trois séances d'1h30, sont proposées les **mardis 9, 16, et 23 novembre.** Vous pouvez échanger avec une neuropsychologue qui vous conseillera. Jeux et exercices sont au programme !

→ Renseignements et inscription au C.C.A.S. : 04.76.52.92.77 - [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)

## ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS



Une permanence sociale est mise en place pour les personnes de plus de 60 ans et pour les aidants (conjoint, famille...) afin de les accompagner et de les orienter au plus juste face aux questions qui se posent dans leur quotidien et les aider dans leurs démarches liées à une perte d'autonomie (APA, soutien à domicile, EHPAD...).

**Mme Lydia BOLES est à votre disposition sur rendez-vous, tous les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 9h00 à 11h15, en mairie de Saint-Ismier.**

→ Contact : **Fabienne SIMON**

- CCAS - 04 76 52 92 77 - [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)



MOMENTS FESTIFS

## REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS OU COLIS DE NOËL

Le repas, organisé par la mairie en partenariat avec le « Club des sans Souci » et le C.C.A.S. est offert aux personnes, **âgées de 75 ans et plus, domiciliées à Saint-Ismier, le jeudi 9 décembre à 12 h 30 à l'Espace Agora.** Celles et ceux qui ont déjà participé à un repas de Noël et qui sont âgés entre 70 et 75 ans peuvent également venir sur inscription.

Les personnes, **âgées de 80 ans et plus,** doivent choisir entre participer au repas ou recevoir un colis de Noël à leur domicile. Un courrier en ce sens leur sera adressé en septembre. Si vous n'avez pas reçu ce courrier d'ici la fin du mois d'octobre ou si vous venez d'emménager sur la commune, faites vous connaître auprès du CCAS.

**La date limite des inscriptions au repas est le 25 novembre.**

→ Renseignements : 04 76 52 52 25







SPORTS - CULTURE



SORTIE CINÉMA



## SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE

**U**ne aide financière du Centre Communal d'Action Sociale est proposée pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle des enfants.

Les familles résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1 200 €, peuvent bénéficier d'une aide financière du C.C.A.S. à la pratique d'activités sportives ou culturelles pour leurs enfants âgés de 3 à 18 ans\*. La participation varie en fonction du quotient familial et le montant est plafonné à 200 €.

Afin de soutenir davantage les enfants souhaitant pratiquer une activité musicale souvent onéreuse pour les familles, il a été décidé, cette année de doubler le montant de l'aide.

*Le formulaire de demande est disponible sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique solidarités /familles.*

→ Plus d'informations au 04 76 52 92 77 ou par mail à [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)

\*Dépôt des dossiers auprès du C.C.A.S. au plus tard le 2 novembre.



## ET SI ON SE FAISAIT UNE SORTIE CINÉ ?

**A**près plusieurs mois d'interruption du fait de la pandémie, le C.C.A.S. de Saint-Ismier est heureux de vous annoncer la reprise des sorties cinéma à l'Espace Aragon en partenariat avec le CCAS de St Nazaire Les Eymes.

Si vous êtes amateur de cinéma et si vous souhaitez rencontrer de nouvelles personnes, il suffit de vous inscrire auprès d'**Odile au 06 83 84 81 60**.

**Prochaines dates :**

**les lundis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre.**

**Navette gratuite, départ à 14 h sur le parking du Rozat**

**Tarif de la séance : 5,50 €**



NUMÉRIQUE



## DISTRIBUTION DE "PASS NUMÉRIQUES"

**L**a communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) a lancé, en septembre 2018, le dispositif "Réussite Numérique" pour lutter contre la fracture numérique. À cette même période, l'Etat a annoncé la mise en place de « pass numériques » pour contribuer à la formation de la population concernée afin de favoriser son insertion sociale, économique et professionnelle. Ces coupons, comparables aux « chèques culture », permettent de financer partiellement ou totalement des ateliers de formation aux usages numériques dans des lieux préalablement labellisés.

La CCLG a démarré en 2020 le déploiement de ces « pass numériques » et 4 chèquiers de 10 pass ont été attribués à Saint-Ismier. Ils ont une valeur faciale de 10 € et sont valables jusqu'au 31 janvier 2022. Une convention a été signée entre le CCAS et la CCLG pour la distribution et l'utilisation de ces chèquiers.

Les personnes rencontrant des difficultés avec le numérique et ne disposant pas de ressources suffisantes pour financer ce type de formation sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. La sélection des bénéficiaires sera faite en fonction de la motivation et des ressources des candidats.

→ **Candidature et/ou renseignements : 04 76 52 92 77 - [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)**



Les élèves des écoles, du collège et du lycée reprennent le chemin de l'école. Certains vivent une première rentrée, d'autres retrouvent les cours et les camarades.

Voici les informations importantes sur la vie scolaire et périscolaire ismériusienne.

## Un nouveau Plan Éducatif de Territoire (PEDT)

**Le PEDT est un outil de collaboration locale entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.**

Il est mis en place sur la commune depuis 2013 et formalise une démarche volontaire permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Les objectifs définis en concertation portent sur les points suivants :

- favoriser la réussite scolaire,
- développer des savoir-être : expression de la créativité et de la sensibilité, capacité relationnelle et d'écoute, capacité à juger, décider et donner son avis, capacité à être autonome, savoir-vivre,
- développer des savoir-faire : sens pratique, habileté manuelle, développement psychomoteur,
- favoriser la diversité des modes d'apprentissage, la variété des activités et leur adaptation à l'âge de l'enfant,
- permettre l'élargissement de l'horizon culturel, artistique et sportif.

**L'une des actions fortes du précédent PEDT a été la nomination de directrices du périscolaire dans chaque école**, ce qui permet une meilleure coordination et une cohérence entre les différents temps de

la journée de l'enfant. Ces trois personnes sont : Sandrine Charrel à l'école Poulatière, Coralie Di Catérina à l'école de Clos Marchand et Sandrine Vilardo à l'école des Vignes. Jérémy Hugot vient également en renfort sur les 3 écoles.

Le bilan positif du PEDT 2018-2021, effectué lors du premier semestre 2021 en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, nous permet de reconduire les mêmes objectifs, complétés de deux nouveaux pour le PEDT 2021-2023 :

- promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable.
- renforcer la communication auprès des familles.

Une commission périscolaire sera mise en place à partir de l'automne 2021 en complément du comité de la journée de l'enfant.



## LA RENTRÉE EN QUELQUES CHIFFRES

**624** Élèves

**25** Classes

(9 en maternelle / 16 en élémentaire)

**30** Enseignants

**9** ATSEM

**4** Agents administratifs à la direction du service enfance-jeunesse

**3** Responsables du périscolaire et directrices du centre de loisirs

**3** Agents de cuisine

**27** cantines / garderies / centres de loisirs

## TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 :



**4 290 m<sup>2</sup>** de locaux remis en état et nettoyés (écoles et cantines)

**9 600 m<sup>2</sup>** de cours de récréation préparés

→ **6 classes** aux faux-plafonds et luminaires changés (des dalles de LED remplacent les vieux néons),

→ **15 portes** changées (pour améliorer l'isolation et la sécurité des bâtiments),

→ **3 classes** repeintes

→ **1 purificateur** d'air installé dans chaque cantine



# COLAIRE A SONNÉ

## Abords des écoles : des ZONES 20 respectées, pour une rentrée apaisée !



Les abords des écoles sont souvent sources de tension aux heures d'arrivées et de sortie des écoles.

Pour préserver la sécurité des enfants, la commune a installé, aux abords des trois groupes scolaires, depuis maintenant 12 ans pour l'école Clos Marchand et plus récemment pour les écoles des Vignes et de La Poulatière, des zones de rencontre, dites « zones 20 ».

Celles-ci sont clairement identifiées par les panneaux réglementaires et sont signalées par du mobilier urbain, ainsi que des pictogrammes au sol.

Mais chacun est-il bien au courant de ce que ces zones impliquent ?

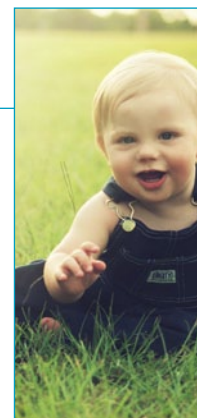
### Ce que nous indique l'article R.110-2 du Code de la route sur cette zone 20, partagée par tous les usagers :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules,
- La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h,
- Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements aménagés,
- Le double sens est généralisé pour les cyclistes et cyclomotoristes qui ont toujours la priorité sur les automobilistes, même en dehors des pistes cyclables,
- Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.



### CLIN D'OEIL

## La rentrée 2021 à Crech'ndo



Crech'ndo a ouvert ses portes le 16 août au personnel afin de préparer le retour des 71 enfants inscrits pour cette nouvelle année 2021-2022, dans les trois unités de la structure.

Les nouveaux venus (11 bébés et 16 nouveaux moyens) bénéficient d'une adaptation progressive d'une quinzaine de jours, afin d'aborder la collectivité en douceur. « Les anciens » qui changent d'unité après la coupure estivale : 15 bébés et 29 moyens, débutent cette rentrée par trois demi-journées ou petites journées pour découvrir et se familiariser avec leurs nouveaux locaux.

Le projet d'établissement, remis à jour pour les trois années à venir, est visible sur le site de la mairie. Il explicite le nouveau projet pédagogique, élaboré par l'équipe de Crech'ndo qui va nous accompagner de septembre 2021 à août 2023. Le principal objectif consiste à recycler les objets du quotidien pour stimuler la créativité et l'imaginaire des enfants de manière ludique.

Bonnes nouvelles :

Cet été des travaux ont pu être réalisés : remplacement des stores par des volets électriques, câblage pour améliorer l'utilisation de la badgeuse de l'unité des moyens et une porte neuve au rez-de-chaussée, entre le sas à la cours.

Service-Public.fr

FAMILLE



## VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

### ZONE A : GRENOBLE

Rentrée des élèves	jeudi 2 septembre 2021
Vacances de Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février 2022 au lundi 28 février 2022
Vacances de Printemps	Du samedi 16 avril 2022 au lundi 2 mai 2022
Vacances d'été	jeudi 7 juillet 2022

→ Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

### Ouverture des accueils de loisirs :

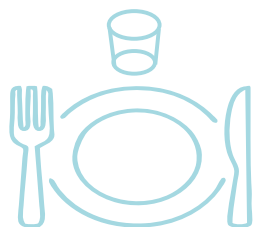
→ Durant les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs 3-12 ans et le Local jeunes seront ouverts du lundi 25 au vendredi 29 octobre et du mardi 2 au vendredi 5 novembre.

Les programmes des activités et les dates des permanences d'inscriptions en ligne seront disponibles fin septembre sur le site internet de la mairie, rubrique Jeunesse (renseignements auprès du service EJS :

• Mail : [loisirs.3-12@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.3-12@saint-ismier.fr)

• Mail : [loisirs.ados@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.ados@saint-ismier.fr)

• Téléphone : 04 76 52 93 69



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS DE LA CANTINE

*À un an de la date fixée pour atteindre ses objectifs, la loi EGalim continue de mobiliser l'ensemble des acteurs.*

*Notre prestataire « Guillaud traiteur », proactif dans la démarche, nous permet d'ores et déjà d'atteindre une grande majorité des objectifs.*

### QU'EST-CE QUE LA LOI EGALIM ?

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous a été votée le 2 octobre 2018. Elle est issue des Etats généraux de l'Alimentation (EGALIM en 2017) qui ont défini 5 priorités. Celle-ci se décline en restauration Collective au niveau de 5 champs d'intervention :

→ **Au moins 50%\* de produits de qualité et durables\*\* au 1er janvier 2022, dont au moins 20% de produits biologiques.**

\*En valeur HT d'achats en € de produits alimentaires par année civile.

\*\*Produits bénéficiant des signes officiels d'identifications de la qualité et de l'origine : label rouge, appellation d'origine (AOP/AOC), indication géographique (IGP), spécialité traditionnelle garantie (STG), mention « issu d'une exploitation Haute valeur environnementale », les mentions « fermier », « produits de la ferme ou produit à la ferme ».

→ **Une information des convives complète au moins un fois par an.**

→ **Un plan pluriannuel de diversification des sources de protéines et l'expérimentation à partir de novembre 2019 et pendant 2 ans d'un menu végétarien une fois par semaine.**

→ **la substitution des plastiques : depuis janvier 2020, interdiction des ustensiles en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau en plastique ; Au plus tard le 1er janvier 2025, interdiction des contenants alimentaires en plastique.**

→ **la lutte contre le gaspillage et les dons aux associations habilités.**



### RENCONTRE



**FRÉDÉRIC GUILLAUD,  
PRÉSIDENT DE  
GUILLAUD TRAITEUR**

*Où en êtes-vous dans la mise en application de la loi EGalim dans nos cantines ?*

Nous avons pris de l'avance sur les objectifs à atteindre car nous avons depuis toujours une démarche d'approvisionnement local, nous sommes donc tout à fait sereins sur les échéances qui nous attendent.

*Quels sont vos ratios concernant l'approvisionnement au regard de la loi EGalim ?*

Notre approvisionnement se veut local. Nos fournisseurs sont situés dans un rayon de 60 km de notre site de production de La Côte Saint-André. Nous avons beaucoup d'éleveurs en Isère, des producteurs de fruits et volailles dans la Drôme.

Par souci de mise à disposition de fruits et légumes de saison et locaux tout au long de l'année grâce à la surgélation, nous avons lancé la construction d'une légumerie, opérationnelle depuis juin.

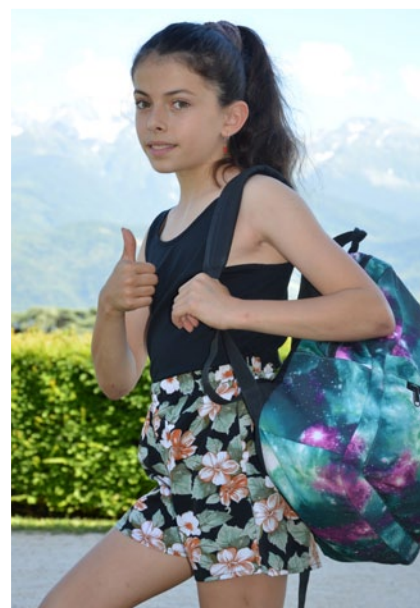
Aujourd'hui, 70% de nos menus sont réalisés à partir de produits de qualité et durables dont 30% de produits BIO. Beaucoup de nos produits respectent le cahier des charges « haute valeur environnementale ». Les ingrédients sous signe de qualité sont indiqués sur tous nos menus.



# COLAIRE A SONNÉ

## LES ASSIETTES

520 Repas distribués par jour  
7488 par année



### *Et le repas végétarien?*

Depuis plus d'un an, nous proposons chaque semaine un menu alternatif sans protéines animales remplacées par des protéines végétales afin de diversifier les sources. Nous servons par exemple des boulettes végétales (pois chiche et farine de blé), de l'égrené végétal (blé et pois chiches), du pavé aux céréales ou au fromage, des œufs de poules élevées en plein air ou encore des pâtes fraîches farcies aux légumes/au fromage également de la Drôme...

En revanche, nous n'utilisons pas de soja car il y a peu de sources d'approvisionnement en France.

### *Comment organisez-vous la substitution des contenants alimentaires en plastique ?*

Il s'agit d'une démarche très complexe qui engendre des changements organisationnels, de logistique et financiers lourds pour nous et les collectivités.

A ce jour, il n'y a pas de solution permettant sans contraintes au fait de passer d'un contenant en plastique à un contenant vertueux pour la santé et l'environnement.

Nous nous orientons vers des bacs en inox. Nous pourrions être prêts d'ici deux ans, à moins que nous ne trouvions d'ici là un contenant recyclable issu de matières végétales. Nous continuons nos recherches et nos tests en parallèle.

### *Quelles actions menez-vous pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?*

Nous avons instauré depuis plusieurs années un processus de lutte contre le gaspillage. Objectif n°1 : les assiettes doivent revenir vides.

Il faut donc que ce soit bon. Pour cela nous avons mis en place avec les collectivités, des fiches de contrôle pour chaque service qui sont renseignées et passées en revue lors de la commission menu toutes les 6 semaines ce qui nous permet ainsi d'ajuster menus et recettes...

D'autre part, toujours avec les collectivités, nous menons un travail d'ajustement des portions. Le grammage des portions selon l'âge est encadré par les recommandations du Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition.



## TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

## Une rentrée durable, solidaire et locale

Si tout le monde n'adhère pas aux délires des Khmers verts, chacun d'entre nous, aujourd'hui, se soucie en quelque façon de l'environnement.

Cependant, aux dévots contemporains de la religion écologiste qui ne savent pas distinguer la luzerne du sainfoin.

Aux chantres de l'errance et de la nouvelle mobilité planétaire.

A ceux qui chantent « une ville monde » et ignorent la commune et la proximité, il est bon de proposer à la méditation quelques phrases de Sylvain TESSON, tirées de son livre *Sur les chemins noirs* : « la confiture chinoise ne coûtait pas cher à l'épicerie. Pourquoi risquer de se déchirer les mains aux épines quand l'import-export vous apportait ce que vous cherchiez ? »

C'est l'occasion de se souvenir que nous avons en Grésivaudan et dans notre commune, des agriculteurs qui, au temps des identités gommées, sont les derniers acteurs qui nous raccrochent encore en tant que citoyens à notre terre et à son respect, à nos semblables, à nos ancêtres, à l'idée de nation, cette notion de plus en plus minée, voire interdite...

Nous avons des femmes et des hommes qui par leur travail créent du commun, façonnent les paysages du Grésivaudan et de notre commune, cellule de base de la vie politique et qui, en plus, vendent de la confiture, des œufs, leurs légumes et construisent une miellerie route de Pré-Diot.

Ne les ignorons pas.

La majorité municipale.

## TRIBUNE POLITIQUE DU GROUPE MINORITAIRE

**Environnement** : L'atelier compostage initié par Birgit Josselin et annoncé le 5 juin (Le Lien n°61) a été reporté début septembre (en principe lors du forum des associations). Parmi nos actions, à noter l'examen avec M. Girard et le SYMBHI des berges du Darguil dans l'esprit des règles de la GEMAPI (obligation de l'entretien des berges par les propriétaires). Des visites similaires seront réalisées sur tous les torrents de la commune (publication annoncée d'une brochure explicative).

A noter aussi la participation de C. Picard à l'assemblée générale de l'association des truffières de Chartreuse (truffières de La Terrasse – Bernin – St-Ismier...), ainsi qu'aux réunions du parc régional naturel de la Chartreuse (PNRC). Une décision importante a été l'adoption en mai du projet de charte du Parc pour la période 2022-2037 (cf. [www.parc-chartreuse.net/charte/validation-du-projet-de-charte-2022-2037/](http://www.parc-chartreuse.net/charte/validation-du-projet-de-charte-2022-2037/)).

**Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : notre groupe a participé aux 4 ateliers de préparation du PADD organisés courant mai. Ont été débattus les thèmes « Démographie-habitat et mixité urbaine », « Cadre de vie », « Infrastructures, équipements et services », « Zonage et gestion des espaces ». Cette première phase entre élus doit faire l'objet d'une concertation publique à partir de septembre 2021 avant l'adoption du PADD par le CM en novembre-décembre. Gageons d'une importante participation des citoyens pour cette phase déterminante du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**Elections départementales et régionales** : un premier constat, la très faible participation des ismériens. Désintérêt ? critiques ?, nous ne pouvons que déplorer cet état de fait. Comme pour les élections municipales, nos représentants ne sont élus qu'avec une faible représentativité de la population. Nos félicitations à Henri Baile, élu conseiller régional sur la liste LR de Laurent Wauquiez... mais attention que le cumul des mandats ne nuise pas à l'efficacité de l'action.

Birgit Josselin, Christian Picard et Odile Stivalet

Groupe minoritaire Saint-Ismier Cap 2026

[www.saint-ismier-cap2026.fr](http://www.saint-ismier-cap2026.fr)





# RETOUR SUR LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

*En avril, plusieurs délibérations intéressantes directement notre commune et le label "Terre de jeux" ont été votées par la Communauté de communes Le Grésivaudan (C.C.L.G.).*



Le conseil communautaire d'avril, toujours dans un format hybride afin de répondre aux contraintes sanitaires, comportait principalement des délibérations nécessitant peu de débats. Pour autant, la réflexion fut lancée sur un plan de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) dans le Grésivaudan à l'initiative des communes intéressées. La préoccupation principale est de bien cibler les outils destinés à étayer ce projet de protection des terres agricoles.

Concernant notre commune, la CCLG a adopté la subvention portée par le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise), destinée à favoriser le développement du covoiturage sur le site du futur parking relais qui s'implantera à La Bâtie. Par ailleurs, elle a voté la mise à disposition de fonds pour participer à la réalisation de l'aire de jeux de l'Espace Bériot et validé la finalisation de la convention liée à des prestations de services pour la veille des itinéraires de randonnée PDIPR. Cette action est localement portée par la Gymnastique Volontaire de Saint-Ismier, section randonnée, qui s'est acquittée de cette tâche courant mai sur les sentiers du Saint Eynard.

Au plan sportif et événementiel, le Grésivaudan a obtenu la labellisation "Terre de jeux" destinée à sensibiliser la population et à développer des actions pour accompagner la mise en œuvre des jeux olympiques de Paris 2024. Tout un programme pour les trois prochaines années : mobilisateur, festif, sportif !

*En mai, un débat sur le projet des pactes de gouvernance et financier :*

La session de mai s'est présentée sous le même schéma hybride mais avec un contenu beaucoup plus animé ; en effet, la volonté de répondre aux préoccupations locales nécessite de clarifier les règles de fonctionnement. Selon Claude Benoît, vice-président aux finances, « Il nous faut développer de nouvelles logiques, alors que nos marges de manœuvre s'amenuisent et nos ressources baissent. L'idée est d'arriver à un plan pluriannuel d'investissements et d'exercer une politique de solidarité. » Une belle ambition !

Un pacte de gouvernance sera élaboré en même temps qu'un pacte financier et fiscal sous la tutelle d'un groupe de travail composé de personnes de profils communaux divers. Après un diagnostic global des finances confié à un cabinet d'experts, la CCLG établira un plan d'investissement solidaire en vue de favoriser l'équité des territoires et de conforter le bloc communal.

Les élus se sont accordés aussi sur des fonds de concours destinés aux projets de commerces, artisanat et services dans les communes, ainsi qu'à l'accès à la ressources forestière et au transport de bois.

La CCLG apportera également son soutien à l'achat de broyeurs mutualisés entre particuliers.

Enfin, dans les délibérations, le gymnase du collège de Saint-Ismier a profité d'une subvention pour sa réhabilitation.

→ Comptes-rendus sur :

<https://www.le-gresivaudan.fr/114-deliberations.htm>



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes



## LES RENDEZ-VOUS DU NUMÉRIQUE



**S**'initier, découvrir, s'informer et échanger grâce aux outils numériques, c'est ce que vous propose la médiathèque avec un nouveau programme de 10 ateliers pour l'année 2021-2022. Ils se dérouleront sur **10 jeudis dans l'année à 13h30 et à 15h00.**

L'objectif de cette formation est de vous proposer un accompagnement adapté à votre niveau pour favoriser votre appropriation des technologies et des usages numériques. Ces ateliers sont gratuits, animés par une bibliothécaire en charge des questions numériques et une animatrice multimédia. Ils se déroulent dans une grande salle équipée d'un vidéo projecteur. L'inscription à un ou plusieurs ateliers se fait auprès de la médiathèque.

### CETTE ANNÉE LE PROGRAMME S'ADRESSE À DEUX TYPES DE PUBLIC :

#### Niveau débutant



#### LES BASES DE L'INFORMATIQUE :

**LE 23 SEPTEMBRE À 13H30**

Débuter avec un ordinateur, découvrir le clavier, la souris, s'initier au vocabulaire de base.



#### LA GESTION DES DOSSIERS DANS UNE INTERFACE WINDOWS :

**LE 14 OCTOBRE À 13H30**

Bien organiser les dossiers et fichiers de son ordinateur. Savoir enregistrer sur son ordinateur et comprendre l'arborescence.



#### LES COURRIERS ÉLECTRONIQUES :

**LE 4 NOVEMBRE À 13H30**

Créer une boîte mail, comprendre le principe du courrier électronique, envoyer / recevoir un message, transférer, gérer ses pièces jointes, organiser ses contacts.



#### LA NAVIGATION SUR INTERNET :

**LE 16 DÉCEMBRE À 13H30**

Connaître la différence entre un navigateur et un moteur de recherche. Faire une recherche et savoir naviguer sur Internet.



#### L'UTILISATION DU TRAITEMENT DE TEXTE (LES BASES) : LE 13 JANVIER À 13H30

Saisir un texte, le mettre en page, effectuer un copier/coller, sauvegarder.

Apprenez à réaliser un document étape par étape.

#### Niveau intermédiaire et confirmé



#### RESTER INFORMÉ ! :

**LE 3 FÉVRIER À 13H30 ET À 15H00**

Comment être toujours informé et créer une veille informationnelle sur l'actualité. Presse, fil d'actualité, flux RSS, Podcast, web radio...



#### APPRENDRE EN LIGNE :

**LE 17 MARS À 13H30 ET À 15H00**

Découvrir les formations en ligne proposées par le réseau des Bibliothèques du Grésivaudan. Partir à la découverte des MOOCS et accéder à des cours gratuits sur Internet.



#### GÉRER LES PHOTOS SUR LE WEB :

**LE 14 AVRIL À 13H30 ET À 15H00**

S'initier à l'utilisation d'un site d'impression et de composition de livres de photos (du type Photoweb) pour créer un album photo. Maîtriser la retouche avec Gimp, stockage en ligne et découvrir Flickr et Instagram.



#### DÉCOUVRIR DES LOGICIELS LIBRES :

**LE 12 MAI À 13H30 ET À 15H00**

Partir à la découverte des « Logiciels libres » qui respectent la liberté des utilisateurs. Ces derniers ont la liberté d'exécuter, copier, distribuer, étudier, modifier et améliorer ces logiciels contrairement aux logiciels propriétaires qui dominent le marché informatique.



#### S'ORGANISER :

**LE 16 JUIN À 13H30 ET À 15H00**

Apprendre à mettre une annonce sur un site de petites annonces gratuites (Le bon coin). Organiser ses événements ou son agenda en créant un sondage en ligne ou un calendrier (doodle ou un kiapportekoi).



# À LA MÉDIATHÈQUE...

## COMMENT S'INSCRIRE À LA MÉDIATHÈQUE ?

### *La médiathèque est ouverte à tous.*

Elle met à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'information, de loisirs, d'éducation, de culture.

Pour l'inscription, il vous sera demandé de fournir un justificatif de domicile.

### **Les tarifs annuels pour emprunter les documents sont :**

Famille : 23€

Adulte : 16€

Adulte extérieur : 20€

Gratuit pour les enfants jusqu'à 13 ans avec un accès uniquement aux documents jeunesse.



DÉCOUVERTE

## LA CULTURE PLUS FACILEMENT



La médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques du Grésivaudan et délivre la carte Pass'Culture individuelle qui permet d'emprunter dans tout le réseau.

Cette carte vous donne accès à plus de 420 000 documents (livres, revues, dvds, cds...) dans le réseau ainsi qu'à des ressources numériques en ligne.

Les règles d'emprunt dans la médiathèque sont :

10 imprimés, 5 CD, 3 DVD

Les règles d'emprunt sur l'ensemble du réseau sont :

30 imprimés, 15 CD, 6 DVD

La durée du prêt est de 3 semaines avec possibilité de prolonger 2 fois 3 semaines sauf les documents réservés. Cette prolongation peut s'effectuer sur place dans les bibliothèques ou sur le site web, en vous connectant à votre compte lecteur.

### **COMMENT EMPRUNTER ?**

#### **Rendez-vous sur place du mardi au samedi en période scolaire.**

Vous choisissez les documents souhaités et vous rappez les documents dans la bibliothèque de votre choix.

#### **Envie d'un document ?**

Qu'il soit en rayon ou sorti, réservez-le sur le portail du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan.

Indiquez dans quelle bibliothèque vous souhaitez le retirer.

Une fois le document livré par une navette qui circule entre les bibliothèques le mardi matin pour Saint-Ismier, vous recevez un mail, et vous avez 15 jours pour venir le chercher.

→ **Informations complémentaires sur :**  
<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>

## CONFÉRENCE DU TICHODROME

PAR LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE EN ISÈRE

*Samedi 9 octobre à 10h30, Maison Belledonne, entrée libre*

Les professionnels de cette association, reconnue d'intérêt général, viendront exposer leurs activités et promouvoir cette structure d'accueil qui soigne et relâche plus de 2000 animaux sauvages par an, en particulier des petits mammifères et de nombreux oiseaux et rapaces.

Ils expliqueront les causes les plus fréquentes des blessures de ces animaux et quelle attitude adopter, lorsque vous trouvez un animal blessé. Un reportage photographique ainsi qu'une vidéo accompagneront cette conférence ouverte à tous. Un apéritif sera offert par l'association des bibliothécaires bénévoles de l'Orangerie qui programme cette conférence.



## LE TEMPS DES HISTOIRES

*Mercredi 13 octobre à 10h30 à la médiathèque*

Le temps des histoires est un moment d'écoute d'histoires pour les enfants âgés de 3 ans et plus. Les bibliothécaires de la Médiathèque lisent plusieurs albums mis en scène dans un décor créé par l'animatrice. Pour cette première séance de l'année scolaire, la médiathèque vous emmène à la découverte des petites bêtes du jardin à travers plusieurs histoires de fourmis, d'escargots, de coccinelles etc.

En fin de séance un atelier créatif est organisé pour que chaque enfant manipule papier, colle, crayons, gommettes.



## VISITE DE LA MAISON FORTE DE LA TOUR D'ARCES

*Dimanche 19 septembre de 10h à 13h, entrée libre*

Sur le thème, « Les châteaux et les maisons fortes en Isère », la commune et le fonds de dotation « Tour d'Arces-Patrimoine » organisent un accueil sur le site de la Tour d'Arces dans le cadre des journées du Patrimoine.

Le chantier de travaux, débuté en mai, ne sera pas terminé mais ce sera l'occasion d'échanger avec les bénévoles de l'association et l'archéologue du département, Madame Annick Clavier, sur les projets en cours et à venir. Plus que jamais, il est essentiel de protéger et valoriser l'héritage patrimonial que nous avons reçu car il nous rappelle d'où nous venons et donne du sens à notre vie quotidienne. Cette visite s'effectuera dans le respect des gestes barrières en vigueur.



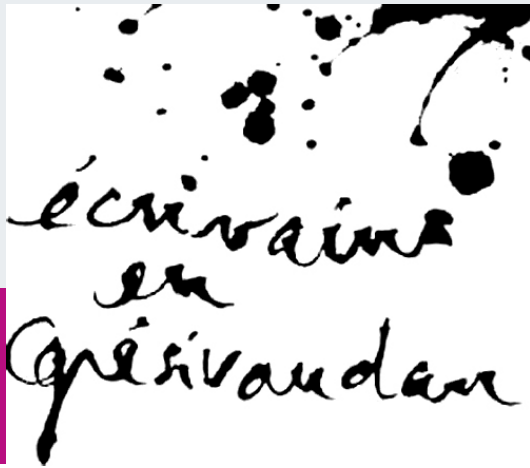


# À LA MÉDIATHÈQUE...

EXPO ET ATELIERS



## ÉCRIVAINS EN GRÉSIVAUDAN



### Rencontre littéraire

La médiathèque participe du 18 au 21 novembre à la prochaine édition d'Écrivains en Grésivaudan qui sera placée sous le signe de la francophonie conjugée avec le thème des racines et du déracinement. Elle mettra à l'honneur des **auteurs dont Estelle-Sarah Bulle, Naomi Fontaine, Mahmud Nasimi, Kim Thuy et Wilfried N'Sondé** issus de divers horizons géographiques et culturels qui écrivent en français, quelle que soit leur langue maternelle. La Médiathèque organisera une rencontre avec l'un d'entre eux. La date sera précisée ultérieurement.



NATURE

## SORTIE BOTANIQUE DANS LES MILIEUX SAUVAGES DE SAINT-ISMIER

*Mercredi 6 octobre de 14h00 à 16h30  
(sur inscription)*

La médiathèque est partenaire de l'association « Genti-ana » qui a pour finalité et mission de promouvoir et de développer la connaissance de la flore sauvage iséroise ainsi que de participer à la préservation du patrimoine naturel végétal.

Cette association de défense de l'environnement encadrera une sortie botanique sous la forme d'une marche de deux heures et demi qui permettra aux participants de découvrir la flore de Saint-Ismier. Au programme : reconnaissance des plantes utiles et comestibles mais également récolte des graines qui alimenteront les casiers de la grainothèque de la médiathèque.



### POUR RAPPEL, LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA GRAINOTHÈQUE EST BASÉ SUR LE TROC :

vous venez prendre des graines... en échange de graines que vous apportez ! ... Toutes les graines sont acceptées pourvu qu'elles soient fertiles : légumes, fruits, fleurs, arbustes... variétés anciennes ou variétés traditionnelles de notre terroir.



## VERS UNE AIDE À L'ÉDUCATION

*"Aide & Action" une association humanitaire représentée à Saint-Ismier. L'association aide & Action a de nombreux membres à Saint-Ismier et dans le SIZOU.*

Ces citoyens engagés sont parrains d'enfants ou de projets, contributeurs occasionnels ou bénévoles.

### *Aide & Action*

Aide et Action s'est donné pour mission le développement par l'accès à l'éducation pour tous dans le monde, particulièrement pour les populations vulnérables et marginalisées.

En effet, en 2021, jusqu'à 258 millions d'enfants sont privés d'éducation. Parmi eux 128 millions vivent en situation de conflits ou de crise. Les freins à l'éducation sont nombreux : la pauvreté des familles, l'éloignement de l'école, le manque d'enseignants qualifiés, le manque d'équipement, le fait d'être une fille, les maladies endémiques, les migrations, les catastrophes naturelles...

Pour agir sur ces freins, Aide et Action accompagne les populations et les états dans leurs projets éducatifs : construction d'écoles, équipement en matériel scolaire, mise en place de facilités pour se rendre à l'école ou avoir accès aux cours, formation d'enseignants...

### *Aide et Action en Isère*

L'association Aide et Action en Isère, créée en 2006, et dont Suzanne Krakowiak, Ismériusienne récemment décédée, fut présidente, représente Aide et Action France.

Ses principales actions en Isère sont :

- des animations pendant le temps scolaire dans les écoles primaires de l'agglomération
- une participation aux actions de solidarité dans les collèges
- une participation aux forum associatifs : Grenoble, Voiron, Voreppe, Sassenage, Saint-Ismier...
- la collecte de fonds pour des projets relatifs au développement de l'éducation dans le monde (ex. foires aux livres)
- des réunions festives autour d'un projet (ex. éclairage des écoles au Togo)
- des actions collectives avec les autres associations du Pôle de Solidarité Internationale de la ville de Grenoble où nous avons notre bureau.

Sa présence à Saint-Ismier s'est traduite il y a quelque temps par la mise à disposition par la commune de L'Agora au tarif réservé aux associations pour la mise sur pied d'un spectacle dont les bénéficiaires ont permis la réalisation de projets plus ambitieux comme l'installation d'éclairage au Togo.

(+ D'INFOS)

→ **Pour plus de renseignement voir le site internet : <https://aide-et-action-isere.org/>**



## OMBRE ET LUMIÈRE

*Exposition, organisée par l'association ART'SI-GRÉSIVAUDAN du 28 septembre au 3 octobre à l'Espace Agora de Saint-Ismier.*

Comme le disait si bien Pablo Picasso, "Un tableau ne vit que par celui qui le regarde". C'est pourquoi en 2021, Les peintres et sculpteurs de la vallée du Grésivaudan exposeront à nouveau leurs œuvres sur le thème 'Ombre et lumière'.

(+ D'INFOS)

**Entrée libre tous les jours de 14 à 19h.**

**Vernissage le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 18h30.**







INTERNET

## AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

*La commune participe au dispositif « Réussite numérique » de la Communauté de Communes.*

*Le Grésivaudan. Il vise à aider les personnes ne disposant pas d'accès personnel à internet, à remplir leurs dossiers administratifs en ligne.*

La permanence d'aide aux démarches administratives en ligne vous accueille le jeudi matin, de 9h à 12h, hors vacances scolaires. Pour solliciter un rendez-vous d'une heure, il suffit de téléphoner à l'accueil de la mairie.

Cécile Lelarge, animatrice multimédia, est habilitée et formée à cette prise en charge et à cet accompagnement individualisé des demandeurs.

Elle traite notamment la création de dossier « Via trajectoire » (demande d'entrée en EHPAD), les demandes aux services de l'ANTS (permis de conduire, cartes grises) ou aux services des impôts (réclamation ou rectification des données), les demandes au site Service Public (CNI, timbre fiscal électronique) ou pour la prime de rénovation énergétique. Les demandes ponctuelles de dépannage pour des problèmes techniques et matériels sur votre tablette ou PC portable font également partie de ses compétences.

(+ D'INFOS)

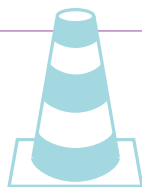
→ **Contactez l'accueil de la mairie au 04 76 52 52 25**



PROTECTION

## PENSEZ À L'AIR QUE RESPIRE NOS ENFANTS !

Dans le jardin du rez-de-chaussée de la crèche, les petits aiment regarder, à travers le grillage leurs aînés, qui rentrent et sortent de l'école... Alors merci aux automobilistes de vous garer en marche avant, au niveau de la cour de la crèche, afin de préserver la santé des enfants.



## TRAVAUX SUR LE SITE DE LA TOUR D'ARCES CHANTIER VANDALISÉ

**LES TRAVAUX SUR LE SITE DE LA TOUR D'ARCES ONT COMMENCÉ.**

Ce chantier s'avère particulièrement délicat car il s'agit de reconstruire en partie le mur d'enceinte en à-pic au nord-est et de consolider la plateforme de la face sud qui donne accès à l'intérieur de la tour.

Le chantier est clos par des barrières de 2 m de haut et l'accès est interdit au public, pourtant, en juillet des déprédations ont été commises. Un échafaudage de plusieurs mètres de haut a été démonté en partie, un engin de chantier manipulé et des pierres déplacées.

Sur un site aussi dangereux, ceci aurait pu avoir des conséquences graves.

Aussi afin d'éviter, que ceci se reproduise, les barrières de chantier ont été consolidées et des rondes sont effectuées régulièrement par la police municipale et la gendarmerie.



**LA FIN DES TRAVAUX EST PRÉVUE POUR L'AUTOMNE. CONSOLIDÉE ET VAILLANTE, « NOTRE » TOUR D'ARCES, SERA PRÊTE À ACCUEILLIR À NOUVEAU LES VISITEURS.**

# AGENDA

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 4**  
8H30-12H30

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Espace Agora.



**DIMANCHE 5**  
8H30-17H  
**VIDE GRENIERS**  
Espace Agora.



**MERCREDI 8**  
15H30  
**INAUGURATION DES JEUX**  
Espace Bériot.

**10, 11, 12 SEPTEMBRE**  
**SALON VINS ET GASTRONOMIE**  
Le vendredi 10 de 17h à 21h,  
Le samedi 11 de 10h à 19h, le  
dimanche 12 de 10h à 18h  
Espace Agora.

**DIMANCHE 19**  
10H-13H  
**JOURNÉE DU PATRIMOINE**  
À La Tour d'Arces.



**SAMEDI 25**  
10H-17H  
**SALON DE L'AUTONOMIE**  
Au CUBE à Bernin.



**DIMANCHE 26** 8H30  
**CROSS DU MANIVAL**  
Inscription uniquement en ligne. Départs du 6 km à 9h45, du 6 km et du 12 km cross à 10h et des courses des enfants à 11h45.



## OCTOBRE

**MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE**

**3 CONFÉRENCES À LA SALLE DU ROZAT**  
organisées par la communauté de communes sur le thème de « Mieux manger - pourquoi et comment ? »

**À 19H**

**- VENDREDI 1 OCTOBRE**  
sur l'oxydation et l'inflammation

**- MARDI 5 OCTOBRE**  
sur le microbiote

**- JEUDI 14 OCTOBRE**  
sur la nutrition des séniors

**DIMANCHE 3** 20H30

**FRANCIS PERRIN EN SCÈNE**

Espace Agora.  
Attention billetterie exclusivement sur « ticketmaster.fr » ou tél. 06 20 88 22 31.



**VENDREDI 29** 14H30

**« HALLOWEEN ».**

Place aux frissons... Animation dans le parc de la mairie.



Espace  
**agora**  
Saint-Ismier

*Saison Agora 2021 / 2022*

## NOVEMBRE



**MARDI 9**  
20H30

**LE GRAND CABARET**

Espace Agora.  
Revivez les moments intenses de la Révolution française en musique.



**VENDREDI 19**  
20H30

**LADIES NIGHT**

Espace Agora.



**DIMANCHE 21**  
9H00-15H

**BOURSE AUX JOUETS**  
Espace Agora.



**JEUDI 25**  
20H30

**ESENCIA FLAMENCA**

Espace Agora.

**MERCREDI 1** 14H30

**MISSION POUR LE PÈRE NOËL**

Espace Agora.  
Spectacle jeune public.



**VENDREDI 3** 10H

**SPECTACLE CRÈCHE**

Spectacle pour les tout petit (0 à 3 ans) « Fantaisie Polaire » à la salle St Philibert par le théâtre des 7 lieues.  
Entrée libre.

**VENDREDI 3**  
20H30

**ABBA**  
Espace Agora.



**VENDREDI 10**  
20H30

**MES PIRES AMIS**  
Espace Agora.

